



ImmoStat

GIE régi par les articles L.251-1 à L.251-23
du nouveau Code du Commerce

COMMUNIQUE POUR DIFFUSION IMMEDIATE

LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT AU T2 2016

Paris, le lundi 5 septembre 2016

LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT RESTENT A 22% EN MOYENNE EN ÎLE-DE-FRANCE

Le niveau moyen des mesures d'accompagnement des transactions locatives de bureaux en Ile-de-France **reste stable au cours du T2 2016** en progressant de 0,1 point par rapport au trimestre précédent **pour atteindre 22,1%**.

Les transactions de **bureaux supérieures à 5 000 m²** continuent à bénéficier d'un accompagnement plus important avec un différentiel au plus haut depuis 3 ans de **+4,5 points au T2 2016** par rapport aux autres transactions.

Dans le même temps, **la durée ferme des transactions de plus 5 000 m² atteint en moyenne 9,0 ans au T2 2016** contre 6,1 pour les autres locations – chacune ayant respectivement progressé de 15% et 6% depuis l'an dernier.

Le taux moyen des mesures d'accompagnement varie d'un secteur de marché à l'autre, de **15,1% dans Paris Sud à 28,0% à La Défense**. **La plus forte progression** observée au cours du trimestre **concerne à nouveau la deuxième couronne** où le niveau des accompagnements passe de 21,5% à 22,9%.

Les informations utilisées dans le calcul de l'indicateur se basent sur les transactions réalisées par les membres du GIE. Ceci permet d'atteindre **une couverture sans équivalent de 75% de la demande placée** constatée sur les locations de plus de 1 000 m² au cours des 12 derniers mois (81% pour les locations de plus de 5 000 m²).

Vous pouvez suivre **@immostat** sur Twitter et retrouver tous les résultats du **T2 2016** en graphiques sur www.immostat.com

A PROPOS DE L'INDICATEUR

En décembre 2014, le GIE ImmoStat a lancé un nouvel indicateur dédié au niveau moyen des mesures d'accompagnement en Ile-de-France. Cette nouvelle publication trimestrielle se tient un mois après les autres indicateurs et doit permettre aux professionnels de l'immobilier de mieux appréhender l'évolution des loyers.

Le niveau des mesures d'accompagnement est calculé sur les transactions locatives de bureaux de plus de 1 000 m² qui se sont tenues en Ile-de-France au cours des 12 derniers mois. Il prend en compte les franchises, les participations aux travaux ainsi que les loyers progressifs.

ImmoStat fournit des analyses des mesures d'accompagnement par secteurs, tranches de surface ainsi que par ville avec un historique remontant au T4 2012.

CONCERNANT IMMOSTAT

ImmoStat est un Groupement d'Intérêt Economique (GIE) créé en 2001 par les principaux conseils en immobilier d'entreprise : BNP Paribas Real Estate, CBRE, JLL et DTZ opérant aujourd'hui sous la marque Cushman & Wakefield.

Grâce à ses règles communes de traitement, le GIE ImmoStat restitue des informations harmonisées à ses membres et fournit des statistiques homogènes sur l'offre, la demande et les prix aux acteurs de l'immobilier, qu'ils soient utilisateurs ou investisseurs.

Cette initiative originale renforce la lisibilité du marché et dote l'Ile-de-France d'un véritable organe de place qui contribue à son attractivité à l'international.

CONTACT

Laurent Maheu, Responsable d'activité | +33 7 64 08 83 26 | laurent.maheu@immostat.com

FIN DU COMMUNIQUE

###